

Corrigé et barème – Prononciation : le -s final, l'accent de mot et l'intonation

Les trois prononciations du -s final (/s/, /z/, /ɪz/) au présent simple, au pluriel et au génitif, l'accent des mots de plusieurs syllabes (favourite, beautiful) et la voix qui monte ou descend à la fin des phrases et des questions (A1).

Durée : 45 min – Sans document – Sur 20 points · Anglais 6^e

Exercice 1 – Le son du -s final ★★

(4 pts)

- a) /s/ : lip finit par /p/. (1)
- b) /z/ : bed finit par /d/. (1)
- c) /ɪz/ : nose finit par /z/ (« neou-ziz »). (1)
- d) /s/ : sock finit par /k/. (1)

Repère — on écoute le dernier son du mot : il siffle → /ɪz/ ; p, t, k, f, th soufflé → /s/ ; sinon → /z/.

Exercice 2 – Le -s du présent simple ★★

(4 pts)

- a) **teaches** — /ɪz/. (1)
- b) **cooks** — /s/. (1)
- c) **cries** — /z/. (1)
- d) **has** — /z/ (« haz »). (1)

À retenir — -es après s, sh, ch, x se dit /ɪz/ ; says, does et has changent aussi de voyelle.

Exercice 3 – L'accent de mot ★★

(4 pts)

- a) **penguin**. (1)
- b) **balloon**. (1)
- c) **dictionary**. (1)
- d) **adventure**. (1)

Astuce — le dictionnaire marque la syllabe forte avec le signe ' : /'dɪkʃənri/, /bə'lu:n/.

Exercice 4 – L'intonation ★★★

(4 pts)

- a) La voix **monte** : question fermée (yes / no). (1)
- b) La voix **descend** : question ouverte avec how. (1)
- c) La voix **descend** : c'est un ordre. (1)
- d) La voix **monte** : affirmation qui exprime l'étonnement. (1)

Piège classique — une question ne fait pas toujours monter la voix : avec what, where, who, how... , elle descend.

Exercice 5 – Le génitif et son -s ★★★

(4 pts)

- a) **Luke's cap** — /s/ (Luke finit par /k/). (1)
- b) **Emma's dog** — /z/ (voyelle). (1)
- c) **Alex's bike** — /ɪz/ (x = « ks »). (1)
- d) **my sisters' room** — aucun son ajouté. (1)

Le point clé — le 's du génitif suit la même règle que le pluriel ; avec un pluriel en -s, on ajoute seulement l'apostrophe, sans son.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).